

PROGRAMME DE FORMATION A LA **PASSERELLE BA vers B (Régularisation 78)**

Séquence 1 : Durée de 2 heures

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- ✓ Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- ✓ Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : Durée de 5 heures

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- ✓ Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelles de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précipitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- ✓ Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

FORMATION

Durée : En fonction de l'évaluation de départ sur une base de 7 heures

Rythme : discontinu sur les plages horaires suivantes :

- Pratique :

- Lundi de 14h à 20h
- Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 20h
- Vendredi de 9h à 19h
- Samedi de 8h à 18h

Objectifs :

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesse manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Public concerné :

Titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules à changement de vitesse automatique pour des raisons non médicales en vue de conduire des véhicules à changement de vitesse manuel relevant de cette même catégorie.

Prérequis :

Être titulaire du permis B avec la restriction 78.

Matériel requis : aucun

Moyens pédagogiques :

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

- Véhicules de catégorie B conformes aux exigences permis de conduire
- fiche de suivi

Méthodes pédagogiques :

- Enseignement magistral et interrogatif pour l'apprentissage théorique et pratique
- Suivi des étapes REMC pour la formation pratique

Formateurs : M. VIVES Lionel, M. LAUREND Pierre, M. CELERIER Gilles (tous titulaires du BEPECASER)

Validation : Délivrance du permis de conduire de la catégorie B (levée du Code 78) après validation de l'attestation de suivi de formation et envoi des données sur le site de l'ANTS.

Suivi et évaluation de l'action :

Questionnaire de satisfaction remis à l'élève à l'issue de la formation.